

tenue sous la présidence de Madame TRIOLET, assisté(e)
de Madame FOULON et Monsieur BUISSON, Conseillers
En présence de Madame PORTES, Rapporteure publique
Madame SANTERRE, Greffière

11 heures 30

01)	DOSSIER N° 2402142	RAPPORTEUR: Monsieur Bertrand BUISSON
Titre de l'affaire	Mme D. Gisèle demande au tribunal d'annuler l'OQTF notifié le 05/06/2023 pris par la préfecture du Gers.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame D. Gisèle	Madame D. Gisèle
Défendeur	PRÉFECTURE DU GERS	
02)	DOSSIER N° 2502874	RAPPORTEUR: Monsieur Bertrand BUISSON
Titre de l'affaire	Mme Alexandra D. demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 2564000791 pris par le préfet des Pyrénées-Atlantiques le 4 septembre 2025 portant refus de renouvellement de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours et fixant le pays de renvoi	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame D. Alexandra	Maître KIRIMOV Asmae (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	
03)	DOSSIER N° 2402609	RAPPORTEURE: Madame ANNE TRIOLET
Titre de l'affaire	Mme R. Sirine demande l'annulation de la décision du Prefet des Yvelines du 10/06/24 portant refus de délivrance de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours et fixant le pays de renvoi notifiée le 24/07/24.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame R. Sirine	Maître DANDALEIX Philippe (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES YVELINES	

11 heures 30

04)	DOSSIER N° 2403130	RAPPORTEURE: Madame ANNE TRIOLET
-----	--------------------	----------------------------------

Titre de l'affaire M. L. Daddy demande l'annulation de la décision du 05/11/2024 prise par le Préfet des Pyrénées-Atlantiques portant refus de séjour, obligation de quitter le territoire avec délai de départ volontaire, fixant le pays de renvoi avec interdiction de retour.

Nom des parties

Demandeur Monsieur L. Daddy

Défendeur PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Représentants des parties

Maître BEDOURET Elodie (Cour)

Arrêté le 09/03/2026

Le président du tribunal